

A. VANESTE  
90, Rue Nationale, LILLE  
ORFÈVRES  
ARGENT 1<sup>er</sup> TITRE  
MONTRES FINES  
PATE-ROULETTES ET DE COUPE  
en or  
1<sup>re</sup> Marques Françaises

# Journal de Roubaix

A. VANESTE  
90, Rue Nationale, LILLE  
Chic le plus complet  
de  
BANQUE DE FRANÇAIS  
JOYAUX  
pour  
CORRELLÉS DE MARIER

Quarante-huitième année. N° 152. Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX. LUNDI 1<sup>er</sup> JUIN 1903.  
BUREAUX ET REDACTION : ROUBAIX : 71, Grande-Rue ; TOURCOING : 5, rue Carnot. ÉDITION DU MATIN.  
TARIF D'ABONNEMENTS : 5 Centimes. ABONNEMENTS & ANNONCES : 5 Centimes.

### CHRONIQUE

## DÉFAUT DE MÉMOIRE

Chère Madame, dit Mme Saverdun, après les banalités ordinaires d'un début de conversation, ma visite aujourd'hui est intéressée. Je viens vous demander un grand, très grand service.

— Quel bonheur ! s'écria l'excellente Mme La Fourcade, qui n'avait pas de meilleure joie que d'obliger ses amies. Dites vite, chère petite, et tout d'abord laissez-moi vous remercier de me donner l'occasion de vous être utile, si je le puis.

— Tout le monde sait combien vous êtes bonne ! Je viens faire appel à votre amitié dans un cas très important. Il s'agit de ma fille Hélène.

— Délicieuse enfant ! Elle est adorable avec ses yeux d'Andalousie et son enjouement si juvénilement vif. Songez-vous à la marier !

— Précisément ! Elle marche sur 22 ans. L'heure est venue. On m'a parlé d'un jeune homme qui me semblerait convenir sous tous les rapports... un M. Georges Letellier, jeune docteur en médecine, qui commence à se faire connaître et dont la carrière paraît devoir être très brillante.

— Mais je le connais ! Au moins de vue. J'en ai entendu dire, en effet, beaucoup de bien... Ce serait un choix excellent au premier aspect ; mais, en parcourant moi-même, on ne saurait être trop prudent. Il faut se renseigner de façon sérieuse.

— Justement. C'est pour cela que j'ai recouru à vous. Si je m'informais moi-même, on devinerait bien vite pourquoi, et j'aurais l'air de jeter ma fille à la tête de ce jeune homme, tandis que vous, avec vos relations nombreuses... votre tact...

— J'ai compris. Soyez tranquille, ma toute belle, avant trois jours vous saurez le fort et le faible de M. Letellier, sans être compromise en rien. Laissez-moi seulement inscrire son nom sur mon carnet. Vous savez que j'ai une mémoire abominable... Là ! Voilà qui est fait... Comptez sur moi.

Mme Saverdun était à peine partie qu'un anonyme Mme Brunière. Par un étrange hasard, la même scène recommença. La nouvelle venue avait, comme la précédente, une fille à marier... On lui parlait d'un parti... M. Louis Dailly, jeune avocat, qui donnait les plus belles espérances... Si Mme La Fourcade, toujours si bonne, voulait bien s'informar... savoir.

— Ce sera fait dès demain, mignonne, répondit celle-ci, dont l'obligance était toujours protégée. Nous dirons Louis Dailly, avocat... Je suis obligé de dire... Mon carnet est pour moi comme le cahier pour un aveugle... Je ne peux pas marcher sans lui.

Mme La Fourcade n'était pas de ces personnes qui prononcent beaucoup et qui ne tiennent rien. Dès le jour même, elle se mit en campagne, et il lui fallut peu d'efforts pour obtenir, presque simultanément, des renseignements très complets sur Louis Dailly et Georges Letellier. Sur l'un comme sur l'autre l'enquête fut complètement satisfaisante. Louis Dailly était un garçon d'intelligence vive, de nature ouverte, très expansif, très gai ; Georges Letellier, plus grave, plus posé, comme l'exige sa profession, mais d'esprit et de cœur dévoués. Les deux jeunes filles, très différentes aussi l'une de l'autre, se trouvaient également bien dotées, chacune dans son genre. Quels excellents ménages ces deux jeunes couples allaient faire !

Vite, Mme La Fourcade écrivit à ses deux amies en les invitant à dîner, l'une pour le lendemain, l'autre pour le surlendemain, chacune avec sa fille, bien entendu. Dans les deux lettres, elle annonçait que « le jeune homme » serait parmi les convives et que les informations prises sur lui étaient excellentes. La mère pouvait suivre son projet en toute confiance.

Les deux mères furent enchantées et les deux filles aussi. Celles-ci n'étaient pourtant pas dans le secret. Mais rien qu'à la manière dont on leur recommandait de soigner leur coiffure ou de choisir telle robe qui leur sied particulièrement bien, elles ont bien vite deviné qu'il y a un prétendant sous roche. Elise et Hélène, fort dissimulées au physique et au moral, n'en étaient pas moins toutes les deux charmantes, l'une représentant la grâce vigoureuse, l'autre la grâce délicate. Mais toutes deux représentaient, en somme, la grâce, qui prend chez la femme les formes les plus diverses, ce qui ne l'empêche pas d'être toujours la grâce.

Elles avaient, quoique inconnues l'une à l'autre, encore un point de similitude : c'était de n'être aucunement hostiles au mariage — au contraire ; — surtout, pensait Hélène, si l'agissait de ce jeune homme que j'ai vu l'autre jour au bal des Letourneur, qui m'a fait danser trois fois et qui semblait me trouver très à son goût ; surtout, se disait Elise, si un hasard heureux faisait que le prétendant fut ce jeune homme qui, au bal des Letourneur, n'a pas dansé une seule fois, mais m'a regardée tout le temps avec des yeux si profonds et si sérieux.

Hélène fut fixée la première : elle était du premier dîner. En entrant dans le salon, ses yeux brillèrent de contentement. Un invité, déjà arrivé, causait vivement avec Mme La Fourcade... C'était son danseur ! Si sa surprise fut joyeuse, celle de sa mère toucha à la déception quand la maîtresse de maison, avec un clin d'œil et deux significatifs, lui présenta M. Louis Dailly, une des gloires futures de notre barreau. Evidemment, il y avait erreur. Mais il fallait se résigner, ne fût-ce que pour ne pas blesser cette bonne Mme La Fourcade.

A table, le jeune invité montra tant d'esprit, en même temps un tel empressement près d'Hélène, que Mme Saverdun, d'abord troublée, en arriva à se dire :

— Après tout, ce jeune homme est charmant. Mme La Fourcade m'a dit avoir sur lui les meilleurs renseignements. Je ne suis aucunement liée vis-à-vis de l'autre. Si celui-ci plaît à Hélène... Et, comme dans un rapide aparté, elle posa cette question à sa fille ; Mme Saverdun fut fixée en voyant l'élan avec lequel Hélène lui répondit : « Oh ! oui, maman ! Avant de partir, M. Louis Dailly avait été informé que Mme Saverdun restait chez elle le mardi soir et serait très heureuse s'il venait y prendre une tasse de thé, ce

qu'il ne manqua pas de faire, ni le premier mardi qui suivit... ni les autres.

Mme La Fourcade reçut, le lendemain, son autre amie, Mme Brunière, qui pensa tomber des nues quand on lui présenta M. le docteur Georges Letellier. Georges Letellier ! Qu'avait-elle à faire avec ce médecin ! Vainement, elle chercha des yeux parmi les convives, un autre jeune homme présentant la physionomie d'un prétendant. En dehors de lui, aucun des invités ne pouvait cacher la cinquantaine. Qu'est-ce que cela voulait dire !

Pendant le dîner, son voisin, un membre de l'Académie de médecine, lui fit un tel éloge du docteur Letellier, qu'elle le regarda plus attentivement. Elle le trouva fort bien, et constata que c'était certainement l'opinion d'Elyse, plongée avec lui dans une conversation tellement intéressante, que tous deux en oublièrent de manger. La jeune fille paraissait si heureuse, qu'au dessert Mme Brunière se dit :

— Et pourquoi pas celui-ci au lieu de l'autre ? En somme, je n'ai aucun engagement, et il m'agréerait fort d'avoir pour gendre un médecin, moi qui suis si souvent souffrante. Il faut savoir ce que pense Elise.

Elle n'eut pas à le lui demander. Sa fille et le docteur, assis dans un coin du salon, continuaient leur entretien, avec un si visible plaisir que la question était superflue.

Quelque temps après, les deux mariages étant décidés, les deux mères se rencontrèrent chez Mme La Fourcade.

— Eh bien ! mes chères amies, êtes-vous heureuses ? demanda celle-ci.

— Entièrement, et nos filles encore plus. Il n'y a qu'un petit point qui m'intrigue, dit Mme Saverdun.

— Comme moi, fit Mme Brunière.

— Le jeune et charmant homme qui va être mon gendre n'est pas celui dont je vous ai parlé, riposta la première.

— Et je suis dans le même cas, ajouta la seconde.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria Mme La Fourcade, en se frappant le front. Encore ma maudite mémoire ! Je n'avais inscrit sur mon carnet que les noms des deux jeunes gens, sans indiquer la jeune fille dont il s'agissait pour chacun. Qu'ai-je fait là !

— Le bonheur de nos enfants, répondirent les deux mères, et nous vous en bénissons. Vous êtes si excellentement bonne que vous faites le bien, même en vous trompant ; vous rendez service, même en manquant de mémoire !

S. BOUCHERIT.

### INFORMATIONS

#### BRUIT D'UN COMplot ANARCHISTE CONTRE LE ROI D'ITALIE

Paris, 30 mai. — La Patrie publie une dépêche de Marseille d'après laquelle des anarchistes y auraient ourdi un complot contre le roi d'Italie à l'occasion de sa prochaine visite en France. Trois ont été arrêtés à Menton. Les cinq autres ont pu prendre la fuite.

Les documents trouvés sur les anarchistes arrêtés ne laissent aucun doute sur leurs criminelles intentions. Il a été impossible d'établir leur identité. Les agents de la sûreté générale ont pu se procurer le signalement des cinq individus. M. Hamard a lancé à leur poursuite ses meilleurs inspecteurs. Trois ont pris la route d'Italie.

#### LES SOCIALISTES GANTOIS A PARIS

Paris, 30 mai. — L'Harmonie du Vovruit de Gand qui vient assister à Paris à une fête donnée en son honneur au Cirque d'hiver, est arrivée ce soir à six heures, par la gare du Nord, où elle a été reçue par les socialistes Gally, Fribourg et Fournière. A la sortie de la gare, l'Harmonie a parouru le boulevard Magenta en jouant l'Internationale. Les Parisiens se montraient surpris qu'on laissât ainsi la rue aux manifestations internationales.

Par le même train que celui de l'Harmonie du Vovruit, sont arrivés 180 gymnastes belges venant assister au concours international de gymnastique et de tir qui aura lieu demain à Charenton.

#### M. LOUBET A L'EXPOSITION

Paris, 30 mai. — Le Président de la République et Mme Loubet ont visité, cet après-midi, de deux à trois heures, à la galerie Becham jeune, 8, rue Laiffette, l'exposition Carou-Durand.

#### LA MALADIE DU CARDINAL LANGENIEUX

Rome, 30 mai. — C'est en pleine tournée de confirmation que le cardinal Langenieux, ressentit les premières atteintes du mal qui l'obligerait à revenir aussitôt à Rome et à s'aliter. L'élément et pieux prélat a reçu hier, l'extrême-onction, des mains de l'un de ses plus chers amis, Mgr Marre, évêque de Casanove, abbé d'Eny. Son état est grave.

#### UNE LETTRE DE M. ALFRED DREYFUS

L'Agence Nationale publie une lettre rectificative que M. Alfred Dreyfus a adressée au Gaulois, au sujet d'un article de M. le général Zurlinden.

M. Alfred Dreyfus rappelle les divers éléments de son procès, le bordereau qui, dit-il, est d'Estherazy, les pièces secrètes qui ne s'appliquent pas à lui, etc., et il conclut en protestant à nouveau de son innocence.

#### COLONS ESPAGNOLS ASSASSINÉS EN ALGÉRIE

Alger, 30 mai. — Douze colons espagnols ont été assassinés hier dans le Sud Oranais, au moment où ils revenaient d'avoir été comper du bœuf. Ils ont été mutilés par des Marocains qui, de plus, ont enlevé un enfant arabe. Quatre compagnies de la Légion étrangère avec deux canons viennent de partir dans l'extrême-Sud, où M. Jonnart est attendu demain.

#### COMplots MACÉDONIENS

Les nouvelles qui viennent des Balkans ne sont guère satisfaisantes. Les Macédoniens ont ourdi des complots contre la vie de plusieurs personnages politiques. C'est ainsi que la vie du prince Ferdinand de Bulgarie est en danger.

Le prince a reçu une quantité considérable de lettres de menaces adressées par des Macédoniens, lui annonçant que sa mort n'est plus qu'une question de jours.

On croit avoir la certitude qu'un complot a été également ourdi contre le roi Alexandre de Serbie. Malgré les démentis officiels donnés à ces bruits, on considère la situation comme très menaçante.

#### LE MONT-PELÉE TOUJOURS EN ÉRUPTION

Fort-de-France, 30 mai. — Le volcan de la Montagne-Pelée a une recrudescence d'activité. Le Conseil général demande l'évacuation immédiate de tout le nord de l'île.

#### CONTRE LA MAGISTRATURE

Paris, 30 mai. — On annonce qu'une délégation



— Je respecte les croyances, mais pas les croyants !..

### ACTUALITÉ

#### CHOSSES & AUTRES

Le système des compensations.  
— Ce pauvre X... a épousé une femme bien laide.  
— Oui, mais il a une belle mère !

M. Darasiat chez son tailleur :  
— Cent francs un pardessus ! C'est une somme !... Voyons, combien me prendrez-vous pour un veston ?  
— Cinquante francs.  
— Alors, faites-moi un veston un peu long... jusqu'aux genoux.

### LA LIBERTÉ COMME EN BELGIQUE

Nous demandons aux ministères radicaux-socialistes français d'assurer A TOUS LES CITOYENS, sans distinction d'opinions ou de croyances, toutes les libertés dont jouissent, en Belgique, les radicaux et les socialistes sous les ministères catholiques.

### MANIFESTATIONS RÉVOLUTIONNAIRES

Paris, 30 mai. — Les groupes révolutionnaires font distribuer un appel convoquant leurs troupes pour demain, dimanche, place de la République, à trois heures. Il s'agit à nouveau de troubler l'ordre dans les églises et d'assailir les cathédrales.

D'autre part, une fouille radicale prévue qu'une manifestation, dans un sens tout opposé, doit avoir lieu au champ de courses d'Auteuil.

Il ne faut, paraît-il, voir en tout ceci que des diversiones tapageuses imaginées par M. Combes pour détourner de son fils et de M. Pelletan l'attention de l'opinion publique.

### SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE de Roubaix-Tourcoing

Roubaix-Tourcoing, 30 mai 1903.

L'activité augmente dans les usages de robe, surtout en fantaisie, au fur et à mesure de la remise des marchandises d'hiver.

En uni, les articles suivis sont toujours les chevilles, anachons, serges, popelines, épingle et rigoureux. On fait assez bien d'armures, toujours en granié ou à petits effets : pois, losanges, guilochés, etc. Il semble y avoir un petit mouvement en faveur des tissus jacquards.

Des ordres, sont en cours d'exécution, pour des genres à carreaux p-tis et confus, obtenus par fil noué dans la laine et coton sur fond uni.

En fantaisie, beaucoup d'étoffes à carreaux où se mêlent des sabrins, des boutons et des fils à pois blancs. On fait de petites rayures étroites dans le même esprit.

L'habillement de robe est commun à entrer dans une plus grande mesure. Conformément à nos prévisions, les essais p-tis surtout sur les robes et les genres traquants. Beaucoup de fantaisie teinte en pièce. Les fils boutons, les flammés et surtout les sub ans semblent devoir être très employés.

En draperie, la saison d'été s'annonce assez bien ; il y a de nombreux ordres de bandes de voyage.

Dans le négoce des tissus, bon mouvement d'affaires depuis que le temps s'est mis au beau.

En lainés, les prix pratiqués cette semaine ont été moins fermes et cela a découragé les consommateurs à faire quelques achats. On trouve facilement des vendeurs et il se traiterait certainement beaucoup d'affaires si les prix s'abaissaient encore un peu. On a vendu de petites quantités d'Australie et de croisés fins.

Au terme, les cours ont aussi fléchi légèrement cette semaine. Après avoir été coté lundi à 5,45, on clôture aujourd'hui à 5,35. Néanmoins, les détenteurs de filières sont peu vendeurs ; on estime généralement que le léger mouvement de baisse ne saurait s'accentuer et que les prix se maintiendront. Il s'est traité cette semaine 225.000 kilos.

En laines, situation toujours tendue ; il s'est passé quelques marchés entre négociants à des prix en faveur des acheteurs.

En déchets, la demande est très active et les prix sont fermes, mais on manque d'échantillons.

### LE BI-CENTENAIRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

#### Les fêtes

Saint-Petersbourg, 30 mai. — A la séance solennelle du Conseil municipal, lorsque la délégation de Paris s'est avancée vers l'étrade, l'assistance a fait entendre de longues acclamations, en criant : « Vive Paris. Vive la France ! »

M. Deville a prononcé l'allocution suivante :

Monsieur le maire et ami,  
Mes chers collègues de la municipalité,

Vous ne pouvez douter que votre invitation serait accueillie avec plaisir par la ville de Paris, heureuse de s'associer à la tristesse de sa sœur la ville de Saint-Petersbourg. Nous avons voulu marquer ce sentiment et vous en laisser ce souvenir. Nous avons trouvé un de nos meilleurs artistes qui, avec la perfection de l'art français, a retracé dans un tableau le grand fait historique de la visite faite en 1896 à l'Hôtel de Ville de Paris par l'empereur et l'impératrice.

C'est à l'occasion de cet événement que se sont affirmés, dans l'enthousiasme inépuisable de la population parisienne, l'union des cœurs de nos deux pays et l'amitié de nos deux villes.

Nous offrons ce souvenir à la municipalité de Saint-Petersbourg pour qu'elle le place dans ses archives ; nous remercions celui de votre cordiale réception, et nous

vous assurons que Paris goûte pour vous des sentiments inaltérables affection.

Le maire de Dunquerque a ensuite présenté les félicitations des maires de France présents à l'occasion du bi-centenaire.

La délégation de Paris assistera aujourd'hui à la pose de la première pierre de la nouvelle école ; elle déposera une couronne sur la tombe d'Alexandre III.

#### Echange de télégrammes entre le Tsar et M. Loubet

Paris, 30 mai. — A l'occasion du deuxième centenaire de la fondation de Saint-Petersbourg, le Président de la République a adressé à S. M. l'empereur Nicolas le télégramme suivant :

Sa Majesté Nicolas II, empereur de toutes les Russies.

Palais de Tsarkoï-Sélo.

Au moment où la capitale de l'Empire ami et allié célèbre le deuxième centenaire de sa fondation, je me souviens avec reconnaissance de l'accueil chaleureux que m'a fait il y a un an la population de Saint-Petersbourg pendant que j'étais l'hôte de Votre Majesté.

Aussi, c'est de tout cœur que j'adresse à Votre Majesté avec mes vœux bien sincères pour la prospérité de votre magnifique capitale la nouvelle expression de mon inaltérable et très vive amitié.

EMILE LOUBET.

L'empereur Nicolas a répondu :

Son Excellence Monsieur Emile Loubet,

Le télégramme que vous avez bien voulu m'adresser à l'occasion du deuxième centenaire de ma capitale, me touche vivement.

Saint-Petersbourg conserve un souvenir profondément sympathique de votre séjour parmi nous et les visites du chef de l'Etat ami et allié occupent à jamais, dans ses annales historiques, une place d'honneur particulièrement marquée.

En vous remerciant cordialement de vos bons souhaits, je vous prie, Monsieur le Président, de croire toujours à mes sentiments de vive et inaltérable amitié.

NICOLAS.

### LE CHANTAGE DES CERCLES

#### Toujours M. Edgar Combes — Une lettre de M. Grosjean

Paris, 30 mai. — M. Georges Grosjean, député du Doubs, a écrit hier, à Montreux, (Suisse) les incidents auxquels son nom a été mêlé en même temps que celui de M. Flaminio. Il rentra immédiatement à Paris, et, ce matin, à peine arrivé, il écrivait à M. le juge d'instruction la lettre suivante :

Monsieur le juge d'instruction, vous avez ouvert une information en vue de rechercher si, dans l'affaire dite des Chartreux, une infraction pénale a été commise et, en ce cas, si c'est un crime de concussion à la charge d'un fonctionnaire public ou un délit d'escroquerie au bénéfice de prétendus intéressés.

Cette recherche pourrait être éclairée par les renseignements qui m'ont été donnés sur l'affaire du Cercle national dont la Chambre a été saisie jeudi par l'intermédiaire de M. Rabier.

C'est pourquoi, j'ai l'honneur de me mettre à votre disposition pour en témoigner.

Le bruit court que le Conseil d'administration du Cercle National se réunira à l'effet d'exclure du Cercle, sous un prétexte quelconque, un des intermédiaires principaux de l'affaire des vingt-cinq chartreux.

### L'AFFAIRE PELLETAN

#### Le ministre de la marine a reçu la lettre de M. Parayre

Paris, 30 mai. — Le Figaro reproduit le fac-similé du visa du cabinet du ministre qui figure sur la lettre de M. Parayre et qui indique par conséquent que cette lettre est réellement arrivée à destination précise.

Il ajoute qu'il nommera l'employé qui a signé le décharge postale et qu'il fournira la preuve que la lettre de Parayre a bien été mise sous les yeux de M. Pelletan.

Ce dernier a déclaré à un reporter de l'Echo de Paris qu'au ministère de la Marine, un grand nombre d'employés, y compris le concierge, pouvaient recevoir des lettres recommandées... M. Pelletan, si est vrai, a déclaré que ça avait changé à partir d'aujourd'hui. Jolie affirmation.

Le sous-secrétaire d'Etat des Postes a ouvert une enquête sur la marche de la lettre du 25 septembre. Elle a, d'ailleurs, confirmé, d'après la Liberté, que la missive a bien été remise au ministère de la Marine, dans les conditions indiquées par le Figaro.

Ajoutons que les ministères de la Justice et de M. de Lanessan qu'ils aient ouvert sur de tracer la porte de son successeur rue Royale.

### LA DÉLÉGATION DES GAUCHES

#### Les Congrégations de femmes. — M. Combes est toujours d'accord avec le Bloc

Paris, 30 mai. — La réunion des délégués des groupes de gauche a entendu aujourd'hui M. Combes sur les deux points que nous avons signalés : l'impôt sur le revenu et les congrégations de femmes.

Pour l'impôt sur le revenu, la délégation et le gouvernement sont d'accord sur ce point, que le seul projet qui sera mis en discussion sera celui élaboré par M. Rouvier et qui sera déposé dans quelques jours.

En ce qui touche les congrégations de femmes, M. Combes a exposé le travail fait et celui à faire. Sur les 300 congrégations de femmes non autorisées, il soumettra à la Chambre tout d'abord les demandes concernant les congrégations enseignantes. Il écarte donc momentanément les congrégations contemplatives et hospitalières.

#### Les établissements hospitaliers seraient autorisés

M. Combes a dit que la loi de 1901 lui laissait à examiner 10.800 établissements de congrégations autorisées, dont, en 1902, il a été fermé 3.000. D'autre part, sur ces 10.800 établissements, 3.900 étaient hospitaliers. Ils ont été écartés provisoirement. En 1903, de nouvelles fermetures ont été prononcées et il ne reste actuellement que 1.600 établissements à examiner.

M. Combes s'est montré favorable aux établissements hospitaliers, a déclaré qu'il leur accorderait l'autorisation et qu'il poserait l'autorisation pour les établissements hospitaliers appartenant aux congrégations non autorisées, en instance d'autorisation. Parmi ces établissements, il range même ceux qui ont le double but de charité et d'enseignement, mais pour lesquels le caractère dominant est le caractère charitable.

#### Les congrégations enseignantes seraient détruites

Mais M. Combes est d'accord avec le Bloc pour refuser impitoyablement l'autorisation aux congrégations enseignantes et pour suivre contre elles l'inique procédure parlementaire employée déjà contre les congrégations d'hommes.

Le groupe modéré du Bloc, l'Union Démocratique, présidée par M. Etienne, a consenti à abdiquer encore une fois toute indépendance et les principes les plus élémentaires du droit commun comme du droit public.

### UNE RÉFORME QUI S'IMPOSE

#### Le Remaniement des Circonscriptions Electorales

Le problème de la réforme électorale, que les Chambres ne résolvent jamais, parce qu'elles l'abordent seulement à la fin des législatures, vient d'être remis en question par le projet récent de la Ligue pour la représentation proportionnelle. Le Journal de Roubaix a publié cet intéressant document.

Nous voudrions profiter de la circonstance pour montrer un des aspects de cette question fondamentale.

— x —

Chaque fois que M. Combes obtient de la Chambre des députés un vote de confiance, on peut démontrer que le nombre des suffrages parlementaires qu'il recueille ne correspond qu'à un nombre relativement minime de voix émises dans le pays au moment des élections générales. Lors de la constitution du ministère, 299 députés lui exprimaient leur confiance (séance du 12 juin 1902). Ces 299 députés avaient obtenu au premier tour de scrutin 2.626.000 suffrages sur 10.987.000 inscrits et 8.420.000 votants. L'analyse des votes de confiance postérieurs, émis par la Chambre depuis un an, donnerait des résultats analogues.

A quoi tient cette anomalie ?

D'abord, à ce que la représentation proportionnelle n'est pas instituée dans notre pays. Que de voix se sont égarées, en pure perte, lors des élections générales, sur des candidats qui n'ont réussi qu'à grouper des minorités plus ou moins considérables !

Mais ce n'est pas ce côté de la question que nous voulons examiner ici. Si majorité parlementaire est loin d'être synonyme de majorité nationale, c'est, en grande partie, à cause du découpage étrange, arbitraire, absolument injuste et anti-égalitaire, des circonscriptions législatives. Comment apprécier avec assez de sévérité un régime électoral qui donne par exemple à la circonscription de Roubaix-Watroules (cantons Nord et Est de Roubaix), avec ses 124.656 habitants, un seul député, tandis que le département des Basses-Alpes, avec ses 115.021 habitants, a 5 représentants à la Chambre des députés, sans parler de ses 2 représentants au Sénat !

Il nous a paru intéressant de rechercher comment il peut se faire qu'au début du vingtième siècle un citoyen de Roubaix participe à la souveraineté politique dans une mesure cinq fois moindre qu'un citoyen des Basses-Alpes !

— x —

D'après les lois électorales aujourd'hui en vigueur, tout arrondissement désigne un député, mais lorsque la population d'un arrondissement est supérieure à 100.000 habitants, il nomme un député de plus par 100.000 habitants ou fraction de 100.000 habitants : d'où il résulte à première vue que les arrondissements dont la population globale est sensiblement inférieure à 100.000 habitants se trouvent favorisés, qu'il en est de même des arrondissements dont la population dépasse seulement d'une fraction minime, 100.000, 200.000, 300.000 habitants.

Or, le midi de la France compte un grand nombre d'arrondissements où la population a diminué d'année en année, jusqu'à descendre à un niveau bien inférieur à 100.000 habitants. Le maintien de ces petites circonscriptions, qui ne doivent qu'à leur passé d'être encore des unités administratives et électorales, de garder un sous-préfet, un conseil d'arrondissement et un député, donne à telle ou telle région de la France une représentation politique tout à fait disproportionnée à son importance réelle.

Prenons par exemple les six départements du Sud-Est : Ain, Savoie, Haute-Savoie, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes. Ces six départements, pour une population totale de 1.386.000 habitants, ont élu ensemble, en 1902, 28 députés, tandis que le département du Nord, avec ses 1.866.000 habitants, élit seulement 23 députés, et le département du Pas-de-Calais, avec ses 955.000 habitants, 12 députés ! Avec 500.000 habitants de plus que la région du Sud-Est, le département du Nord a donc eu 5 députés de moins !

Cette injustice n'est pas un fait isolé sur le territoire. Dans l'Est, le groupe de quatre départements constitué par l'Aube, la Marne, la Haute-Marne et l'Yonne a une population de 1.226.000 âmes ; il élit 22 députés, un de moins que le Nord, qui a 650.000 âmes de plus.

Mais on dira que nous faisons un plaidoyer *pro domo*, ou plutôt *pro regione nostra*. Laissons de côté le Nord comme terme de comparaison. Voici la Bretagne, avec ses cinq départements : Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure, et sa population de 3.224.000 habitants. Voici d'autre part la région du Sud-Ouest, comprenant les Landes, les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne, le Gers, l'Arriège, les Pyrénées-Orientales, l'Aude, le Tarn, la Lozère, l'Aveyron et le Cantal : en tout 3.430.000 habitants. La Bretagne n'a que 200.000 habitants de moins que cette vaste région du Sud-Ouest. Elle ne devrait avoir que deux députés de moins : or, elle en a dix-huit de moins ; elle n'a que 43 représentants à la Chambre, tandis que le Sud-Ouest en a 61 !

— x —

Ces chiffres se passent de commentaires. Si maintenant nous considérons la représentation au Sénat des diverses régions que nous venons de passer en revue, la disproportion est plus choquante encore. La région du Sud-Est a 10 sénateurs ; le Nord, avec 600.000 habitants de plus, n'en a que 8 ; le groupe des départements de l'Est : Aube, Marne, Haute-Marne, Yonne, avec 650.000 habitants de moins que le Nord, a 12 sénateurs. La Bretagne a 24 sénateurs, tandis que la région du Sud-Ouest, avec une population qui est sensiblement la même, en a 32.

— x —

Comment remédier à de telles inégalités ?

Disons tout de suite, qu'il ne peut être question ni de déduire les étrangers du total de la population pour le calcul des députés et des sénateurs à donner à chaque département, ni de faire cette répartition d'après le nombre des électeurs au lieu du nombre des habitants. Ces deux